



8 décembre 2008

**ACTIONS MENEES PAR L'UNION EUROPEENNE
DANS LE CONTEXTE DE EUFOR TCHAD/RCA**

I. CONTEXTE GENERAL

Conformément à la résolution 1778 (2007) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'Union européenne mène l'opération militaire de transition EUFOR Tchad/RCA pour une durée de douze mois à compter du 15 mars 2008 et a déployé une force robuste et mobile sur un théâtre éloigné de l'Europe et d'accès difficile. Le mandat d'EUFOR Tchad/RCA prendra fin le 15 mars 2009.

La présence de l'EUFOR contribue à stabiliser l'Est du Tchad et le Nord Est de la République centrafricaine en conduisant des patrouilles sur une zone particulièrement étendue. L'EUFOR apporte son soutien au déploiement en cours de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). L'EUFOR a mis en œuvre des mesures de protection au profit des organisations humanitaires, manifestant ainsi le rôle essentiel de l'UE pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire. Depuis le début de l'opération, l'EUFOR accomplit son mandat de manière impartiale, indépendante et neutre.

La résolution 1834 (2008) du Conseil de Sécurité des Nations Unies contient les dispositions permettant une relève par les Nations Unies à partir du 15 mars 2009, au Tchad et en RCA. A cette fin, l'Union européenne et les Nations unies coopèrent de manière étroite afin de permettre une transition effective et réussie dès le 15 mars 2009.

La fin de l'opération EUFOR ne signifie pas la fin de l'engagement de l'UE dans la région. Plusieurs Etats membres envisagent de rester engagés dans le cadre de l'opération de relève par les Nations Unies. L'action de l'UE se poursuivra sur le dossier du Darfour et au travers des actions de la Commission européenne dans la région, y compris au Tchad et en République Centrafricaine.

II. CONTEXTE POLITIQUE

Tchad - Soudan

Au Tchad, la situation politique depuis juillet 2008 a été marquée par une volonté du gouvernement et des partis politiques de l'opposition de poursuivre le dialogue entamé dans le cadre de l'Accord du 13 août 2007. L'adoption prochaine des textes portant sur la création de la Commission Electorale Nationale Indépendante et le Code Electoral, et l'adoption de trois lois organiques (sur la Cour Suprême, le Conseil Constitutionnel et les statuts et attributions des autorités traditionnelles et coutumières) constitueront des avancées essentielles. Ces mesures marquent une étape dans le renforcement du processus démocratique, en particulier dans la perspective des élections législatives prévues en 2009. L'UE soutient ces travaux.

Les progrès restent en revanche modestes dans l'application de l'accord de Syrte du 25 octobre 2007 (entre le gouvernement et les principaux groupes armés tchadiens). Sous l'égide de la Libye, un accord entre le gouvernement et une partie du Rassemblement des Forces du Changement (RFC) a été signé le 18 août 2008. Des ex-combattants seront ainsi intégrés dans les forces de sécurité nationale.

En dépit de relations diplomatiques tendues entre le Tchad et le Soudan, des évolutions positives ont été enregistrées récemment, marquées le 9 novembre 2008 par l'échange d'ambassadeurs. Le Groupe de contact de l'accord de Dakar a joué un rôle important en permettant, pendant la rupture des relations diplomatiques, la poursuite de rencontres régulières. Dans ce cadre, les réunions techniques pour étudier les modalités d'un éventuel mécanisme de surveillance de la frontière continuent de fournir une espace de conciliation. L'UE participe à ce processus en qualité d'observateur.

La composante transnationale du conflit au Darfour continue de peser très lourdement sur toute résolution durable de la crise, avec d'un côté le Mouvement pour la Justice et l'Egalité (MJE) qui se ravitaille et recrute dans des camps de réfugiés au Tchad, et de l'autre les mouvements rebelles tchadiens basés au Darfour et bénéficiant de soutiens au Soudan.

L'absence de contrôle des mouvements transfrontaliers et d'un processus politique de négociation viable augmente les risques d'une nouvelle détérioration des relations. Une des conditions préalable à un tel processus politique passe par l'arrêt du soutien croisé accordé à ces opposants.

En vue d'une relance du processus de paix au Darfour, la nomination du médiateur conjoint de l'Union Africaine et des Nations Unies, Djibrill Bassolé, saluée par la communauté internationale, peut contribuer à un rétablissement des pourparlers. De même, les avancées concernant le déploiement de la MINUAD peuvent contribuer à une amélioration de la situation sécuritaire de la région, et préparer le terrain pour le dialogue politique.

République centrafricaine

L'actualité politique est marquée par les avancées dans le processus de dialogue politique inclusif (DPI), basé sur l'Accord de paix global de Libreville (21 juin 2008). Dans ce cadre, un Forum de dialogue politique inclusif, annoncé par le Président Bozizé rassemblera le gouvernement, l'opposition, la société civile et les rebelles du 5 au 20 décembre prochain à Bangui. Ce processus de DPI devrait également déboucher sur le lancement prochain d'un programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) d'ex-combattants.

La FOMUC a transféré en juillet ses responsabilités opérationnelles à la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (MICOPAX), sous l'autorité de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Cette mission devrait évoluer à partir du début de l'année 2009 et comprendra, outre des soldats, des policiers et des gendarmes, une composante civile chargée de soutenir le dialogue politique.

Les relations entre le Tchad et la RCA sont toujours étroites. La RCA conserve de bonnes relations avec le Soudan, même si elle s'est parfois exprimée contre le soutien présumé soudanais aux rebelles centrafricains établis et organisés au Darfour. La RCA souhaite une continuation de la présence militaire post EUFOR pour qu'elle puisse soutenir la stabilisation de cette région et aider à la lutte contre le banditisme, le braconnage et l'impunité.

III. ACTIONS DE L'UE DANS LE DOMAINE SECURITAIRE

Six mois après la déclaration d'atteinte de sa capacité opérationnelle initiale (IOC), EUFOR atteignait la pleine capacité opérationnelle de ses moyens assignés (FOC) le 15 septembre 2008. A cette date, le bataillon multinational Nord situé au Nord d'IRIBA, achevait son déploiement. Au total, 21 convois ferroviaires au travers du Cameroun et plus de 140 convois routiers ont été nécessaires pour acheminer la logistique nécessaire au besoin des camps de ABEICHE, NDJAMENA, IRIBA, FORCHANA, GOZ BEIDA et BIRAO. Le défi représenté par l'approvisionnement en eau a été relevé en recourant à une opération massive de forages et en utilisant des fournisseurs locaux. Pour élargir la présence de EUFOR, un camp supplémentaire a également été bâti à GUEREDA, à 80 km au Sud d'IRIBA.

Tout en assurant la protection de ses installations, EUFOR a conduit des opérations conjointes interarmées afin d'améliorer la sécurisation de la zone. Le rythme des activités de patrouille a même été maintenu pendant la saison des pluies. De l'ordre de 400 missions aériennes de reconnaissance ont été exécutées, en complément d'imagerie satellitaire et d'utilisation de drones, pour améliorer la connaissance et le renseignement sur la zone d'action.

Depuis la fin de la saison des pluies, EUFOR peut agir de manière encore plus efficace. Le nombre et la portée des patrouilles sont ainsi augmentés et l'amélioration du soutien logistique permettra aux forces de manœuvre de couvrir un territoire aussi large que possible. Depuis l'IOC jusqu'à fin octobre, quelque 1145 patrouilles d'une journée ont été conduites, ainsi que 109 patrouilles de longue durée. En même temps, des opérations de grande envergure ont été conduites par chaque bataillon multinational afin d'étendre la présence de EUFOR aux zones où elle ne dispose pas de camps permanents. Dans ce contexte, l'arrivée des hélicoptères russes en décembre permettra d'accroître encore davantage la mobilité de la Force et sa capacité à mener des patrouilles dans la profondeur, contribuant ainsi davantage à améliorer la sécurité générale.

Les contacts avec les populations civiles et les autorités locales sont réguliers. Dans chaque zone de bataillon, des réunions journalières sont organisées avec les autorités de l'Etat hôte.

En plus de 155 visites menées dans la région des sites de déplacés, une large campagne d'information a été lancée. Elle a permis de renforcer l'acceptation de la force par les populations et contribuer à la reconnaissance de son action concrète dans la sécurisation de la zone. Les actions de EUFOR pour neutraliser les engins non explosés (251 neutralisations à ce jour) sont également très appréciées de la population locale. En outre, 1876 tchadiens ont été traités par des unités médicales

de EUFOR dans les 6 derniers mois, dont 109 pour des interventions lourdes, voire chirurgicales.

Depuis la revue de mi mandat, EUFOR a modifié la composition de sa force avec l'arrivée d'une section de reconnaissance croate, d'une compagnie de protection albanaise et du détachement d'hélicoptères russes de type MI-8, prévu d'être opérationnel en décembre. Dans le domaine du transport aérien, il est à noter les efforts supplémentaires consentis par certains contributeurs pour prolonger la durée initiale de mise à disposition de leur contribution, et la mise à disposition généreuse de certaines capacités lors de rotations de certains contingents.

Les arrangements de liaison avec les acteurs majeurs ont été consolidés, en particulier avec la MINURCAT, la CONAFIT, les ONG et les organisations internationales. Un réseau organisé et efficace a ainsi été mis en place ; il sera utilement transféré à la force des Nations Unies qui succèdera à EUFOR.

EUFOR Tchad/RCA est en mesure de donner la pleine mesure de ses moyens pour contribuer à une sécurisation générale permettant à la MINURCAT de devenir opérationnelle sur l'ensemble de la zone d'action. 71 000 m² ont été alloués à la MINURCAT dans les camps de EUFOR. L'approvisionnement en eau et la production d'électricité sont déjà suffisants pour les besoins de la MINURCAT. Ce soutien ira croissant au fur et à mesure du déploiement de la mission des Nations Unies. Des escortes de convois des Nations Unies sont conduites sur demande et des opérations de présence sont menées aux alentours des futurs sites de déploiement de MINURCAT, afin de faciliter leur installation. Des réunions journalières permettent de coordonner étroitement les opérations.

Le Détachement Intégré de Sécurité (DIS) est maintenant déployé à ABEICHE, FORCHANA et GOZ BEIDA, et devrait s'accélérer. Il contribue à rassurer la population locale et les acteurs humanitaires (ONG, OI) en ajoutant une présence sécuritaire dans les camps de réfugiés et les sites de déplacés. Le DIS comprendra un nombre significatif de femmes (16%), permettant d'élargir le champ des contacts. L'efficacité de l'action du DIS dans les camps et aux alentours immédiats sera essentielle pour assurer une couverture sécuritaire continue sur l'ensemble de la zone, limiter la circulation des armes et empêcher les recrutements à l'intérieur des camps. Pour l'heure, il est encore difficile d'évaluer l'impact de ce déploiement partiel.

Dans la conduite des opérations, EUFOR intègre les questions relatives à la protection des femmes et des enfants dans des conflits armés, conformément aux résolutions 1325, 1820 et 1612 du

Conseil de sécurité. EUFOR travaille pour sensibiliser la population au sujet de la contribution des femmes à la paix et à la sécurité et le personnel a reçu une formation particulière au sujet de la protection, des besoins particuliers et des droits fondamentaux des femmes et des enfants dans les situations de conflit. Dans la limite de ses capacités, EUFOR continuera de contribuer à combattre la pauvreté, l'insécurité, les violations des Droits de l'Homme et l'impunité.

De manière globale, le niveau général de sécurité dans la zone d'action de EUFOR est meilleur que celui qu'il était durant les dernières années pour la même période. Dans certaines zones, le nombre de cas de criminalité et de banditisme a diminué de façon significative par rapport aux années précédentes. Certaines agences des Nations Unies annoncent des diminutions ponctuelles de plus d'un tiers. Pour autant, la situation sécuritaire générale n'est pas stabilisée et des recrudescences localisées d'incidents sont encore à déplorer, touchant en particulier des humanitaires.

Sur la question des déplacés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies fait état de quelque 40 000 retours. Ces chiffres sont pourtant à prendre avec prudence car ils peuvent être le fait de circonstances ponctuelles (récolte, approvisionnement en eau...). Dans la région de GOZ BEIDA, plus de 5000 déplacés sont retournés dans leurs lieux d'origine.

A la suite de l'adoption de la résolution 1834 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui contient les dispositions permettant une relève par les Nations Unies à partir de cette date, au Tchad et en RCA, un grand nombre de contacts et de mécanismes de liaison et de coordination ont été établis à tous les niveaux, entre l'Union européenne et le Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies. La planification de cette transition est ainsi opérée en très étroite collaboration, y compris sur le terrain où EUFOR travaille de concert avec la MINURCAT pour identifier et résoudre les questions pratiques soulevées par cette transition.

Dans la limite de son mandat, de ses capacités et de son budget, l'Union européenne met tout en œuvre pour créer les conditions d'une transition efficace et effective au 15 mars 2009. L'UE a en particulier pris toutes les mesures nécessaires pour inviter les contributeurs de l'opération EUFOR à considérer un maintien de leurs contributions sous bannière des Nations Unies. Ces indications sont précieuses pour faciliter la planification de la relève.

D'ici là, EUFOR poursuivra la mise en œuvre de son mandat avec deux objectifs principaux : (i) maintenir et améliorer la sécurisation de la zone, pour laquelle elle a déjà contribué à plusieurs égards, et (ii) faciliter une transition sans heurts à la force des Nations Unies qui succèdera.

IV. ACTIONS DE L'UE DANS LE DOMAINE HUMANITAIRE

La principale menace à laquelle est confrontée la communauté humanitaire demeure la criminalité. Des incidents localisés à la fin du mois de septembre ont ainsi contraint des organisations humanitaires à suspendre leurs activités (ACF et MSF France dans la zone de DOGDORÉ, Solidarités dans la zone d'ADE, UNHCR et Care dans la zone de AM NABAK).

La coordination entre EUFOR et les acteurs humanitaires est très globalement satisfaisante. Des officiers de liaison CIMIC sont en place et connus des acteurs humanitaires. Des réunions de coordination hebdomadaires ont lieu à ABECHÉ, FORCHANA, GOZ BEIDA et IRIBA.

L'assistance humanitaire fournie par la Commission européenne (ECHO) aux réfugiés, déplacés et aux populations hôtes au Tchad s'élève à 30 MEUR en 2008 (17 MEUR pour le Plan Global Tchad et 13 MEUR pour la décision d'Aide Alimentaire). ECHO finance des interventions dans les domaines de la santé et de l'assainissement de l'eau, de l'aide et de la sécurité alimentaire, de la protection, des abris d'urgence et de l'éducation. Ces opérations sont mises en œuvre par les partenaires de Commission européenne : les agences des Nations Unies, les organisations de la Croix Rouge et les ONG internationales.

Pour ce qui concerne la RCA, la zone de BIRAO où est implantée EUFOR a joui d'un calme relatif. La collaboration avec les acteurs humanitaires fonctionne. Les patients au traitement complexe sont transférés à l'unité médicale de EUFOR. Suite aux attaques rebelles dans les zones d'AM DAFOK et SAM OUANDJA, du personnel humanitaire enclavé dans ces zones a été évacué par les hélicoptères de la Force.

En 2007 - 2008, l'aide humanitaire à la population civile a permis d'assister directement plus de 200 000 personnes en RCA. Aux vues de la situation sécuritaire précaire et de la persistance des besoins humanitaires, la Commission européenne continuera d'être présente en 2009. Un montant de 7,8 MEUR a été alloué pour la période d'octobre 2008 à décembre 2009.

Programmes de moyen et long terme au Tchad

Le Programme d'Accompagnement à la Stabilisation (PAS - 10,1 MEUR) est la pièce maîtresse du dispositif de soutien à l'Est du Tchad. Il cible les zones affectées par les troubles civils ou militaires, notamment la région du Sila et le département de l'Assoungha, où un mouvement de retour des

populations déplacées ou réfugiées commence à s'esquisser. L'objectif global du PAS est de faciliter la phase de transition entre les programmes d'urgence et de développement en contribuant à assurer, dans un esprit de réconciliation, les conditions du retour volontaire et durable des populations déplacées et réfugiées. Le nombre approximatif de bénéficiaires directs potentiels s'élève à environ 200 000 personnes. La période d'exécution opérationnelle du programme est de 60 mois (2008-2012). 30% du PAS a été engagé pour 2008.

Pour assister immédiatement un certain retour spontané de populations déplacées, deux projets ont été lancés en juin 2008 dans le cadre du PAS : (i) un projet de réhabilitation des centres de santé de KERFI et d'ABDI et de renforcement des capacités locales du personnel du Ministère de la Santé Publique (220 000 EUR) et (ii) un projet de réhabilitation/construction de 15 puits et de sensibilisation à l'assainissement dans la zone d'ABDI (250 000 EUR).

Dans ce même cadre, un contrat de subvention à hauteur de 1,7 MEUR a été signé le 1 octobre 2008 en vue de la réhabilitation d'un réseau de près de 80 Km de pistes rurales dans les zones de retour des populations déplacées (Sila Ouest). La réhabilitation sera exécutée par l'usage intensif de main d'œuvre : 1 700 déplacés seront recrutés pour des travaux de terrassement et plus de 105 000 EUR seront injectés directement dans l'économie locale à travers le versement des salaires à la main d'œuvre locale.

Dans le cadre du PAS, les programmes suivants sont prévus jusqu'à octobre 2009 :

- a. finalisation d'un programme de sécurité alimentaire et de vaccination animale au bénéfice des populations nomades en transhumance dans les zones de retour des populations déplacées (300 000 EUR);
- b. programme d'appui au Centre National de Déminage (500 000 EUR) en vue de rendre accessible les zones de retour aux populations déplacées, aux acteurs humanitaires et aux acteurs du développement local;
- c. programme d'appui au déploiement de la CONAFIT à l'Est du Tchad et à GOZ BEIDA (300 000 EUR), soutenant les initiatives locales de relance et de promotion du dialogue intercommunautaire dans les zones de déplacement de population. Cette composante est gérée directement par la CONAFIT.

Jusqu'à 2010, les programmes suivants du PAS sont planifiés : renforcement des capacités dans le district sanitaire de GOZ BEIDA, réhabilitation des Centres de Santé de KARO, AMBOUROUGNE et TIERO, appui structurel au Centre de Santé d'ABDI dans le prolongement du projet pilote, distribution de semences et construction de cordons pierreux.

Dans le cadre de la stratégie de coopération avec le Tchad, la Commission européenne poursuivra ses programmes d'aide au développement du 8^{ème} et du 9^{ème} FED, notamment le projet d'appui à la santé du 8^{ème} FED (42 MEUR) avec comme priorité le renforcement des capacités de districts sanitaires de l'Est du Tchad. La Commission européenne s'est associée (près de 2 MEUR) à un programme d'hydraulique villageoise dans le Ouaddai et le Wadi Fira. Ce programme prévoit la réalisation de 450 points d'eau, dont 300 nouveaux forages et 150 réhabilitations.

Pour assurer une stabilité durable, l'action internationale et européenne doit être complétée par diverses activités dans les domaines du rétablissement de l'état de droit, de la relance et de la gouvernance économique, de la réforme du système de justice et de sécurité, qui sont les axes d'intervention de la stratégie du développement pour le Tchad dans le cadre du 10^{ème} FED (300 MEUR sur 5 ans, dont environ 100 MEUR pour la bonne gouvernance).

Programmes de moyen et long terme en RCA

En RCA, les activités relatives au Programme d'accompagnement au Nord-Est de la RCA (3 MEUR) ont débuté en novembre 2008. Ces activités concernent (i) un soutien à la reprise des activités mis en œuvre par le Comité d'Aide médicale (700 000 EURO), (ii) un soutien à la restauration des services essentiels dans le secteur de l'éducation (1,5 MEUR) et (iii) un programme d'aménagement des pistes dans la Vakaga afin d'améliorer l'accessibilité des patients aux services de santé (450 000 EUR).

Le Programme Indicatif National (PIN) du 10^{ème} FED d'un montant de 137 MEUR pour la période 2008-2013 comprend 2 secteurs de concentration : (i) gouvernance démocratique, réhabilitation socio-économique et financière - Pôles de Développement (72,5 MEUR), et (ii) infrastructures et désenclavement (19,5 MEUR).

Le Programme 10^{ème} FED ne prévoit pas à ce jour d'actions spécifiques au Nord-Est de la RCA, mais des discussions sont en cours avec les autres partenaires du développement pour un engagement accru dans la Préfecture de la Vakaga visant à la création d'un pôle de développement, à la demande des autorités centrafricaines.